



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt, le 23 novembre à dix-huit heures quarante cinq  
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
Présents : 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Votants : 18 sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 17 novembre 2020

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,  
Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Roland SEUX,  
Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Valérie GAGNE  
Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE  
Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER

Excusés :

Michel BEGON qui a donné procuration à Franck PAILLON  
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN  
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES

Absent : Gilles AUDRAS

**OBJET : MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans l'attente du vote du budget 2021, conformément au Code des Collectivités Territoriales et sur autorisation du Conseil Municipal, la collectivité peut liquider, mandater et engager des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE un avis favorable au mandatement des dépenses d'investissement pour chaque opération, chapitres et articles suivants :

- opération 101 « acquisition matériel et terrain » : 6 750 € (budget précédent : 27 000 €)
- opération 102 « bâtiments » : 7 450 € (budget précédent : 29 800€)
- opération 103 « voirie » : 31 217.26 € (budget précédent : 124 869.04 €)
- chapitre 21 « immobilisations incorporelles » :
  - compte 2113 « terrains aménagés autre que voirie » : 233 433 € (budget précédent : 933 732 €)
  - compte 2128 « autres aménagements et agencement de terrain » : 7 675 €  
(budget précédent : 30 700 €)
  - compte 21316 « équipements du cimetière » : 5 000 € (budget précédent : 20 000 €)
  - compte 21571 « matériel roulant » : 12 500 € (budget précédent : 50 000 €)
  - compte 2158 « autres installations, matériel et outillage techniques » : 1 125 €  
(budget précédent : 4 500 €)
- chapitre 27 « autres immobilisations financières » : 2 575 € (budget précédent : 10 300 €)

Le Maire  
Franck PAILLON

